

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015) Date d'émission: 20 mai 2025 Version: 1.0

#### Date d'ellission. 20 mai 2025 Version. 1.0

## **SECTION 1: Identification**

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : METROPOLITAN SYSTEMS Complete™ (MSC) T&G Wood Flooring Adhesive

#### 1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Adhésif

Restrictions d'emploi : Aucune donnée disponible

#### 1.3. Fournisseur

Metropolitan Hardwood Floors, Inc.

811 Cliveden Avenue Delta, BC V3M 5R6

Canada

T 1-800-992-3163

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Canada & USA Toll Free - CHEMTREC 1-800-424-9300;

Numéro local pour les appels à l'étranger - CHEMTREC +1 703-527-3887

## **SECTION 2: Identification des dangers**

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

## Classification (GHS CA)

Non classé

## 2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

#### Étiquetage GHS CA

Étiquetage non applicable

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## **SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients**

#### 3.1. Substances

Non applicable

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

#### 3.2. Mélanges

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de l'article 3 de l'annexe 1 du Règlement sur les produits dangereux.

## **SECTION 4: Premiers soins**

#### 4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer. En cas de malaise consulter un médecin.

Premiers soins après contact avec la peau : Rincer la peau à l'eau/Se doucher. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un

médecin

Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la

victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation

oculaire persiste: Consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion : Consulter un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche à l'eau. Ne jamais administrer

quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir.

Premiers soins général : Consulter un médecin en cas de malaise.

#### 4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation : Peut irriter les voies respiratoires.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une irritation de la peau, en cas de contact prolongé ou répété.

Symptômes/effets après contact oculaire : Peut provoquer une irritation des yeux.

Symptômes/effets après ingestion : Peut provoquer une irritation du tractus digestif.

#### 4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Traitement symptomatique.

## SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

#### 5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

## 5.2. Agents extincteurs inappropriés

Agents d'extinction non appropriés : Aucune donnée disponible.

#### 5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Danger d'incendie : Aucun risque d'incendie. Non combustible.

Produits de décomposition dangereux en cas : Aucune donnée disponible.

d'incendie

### 5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire

autonome isolant. Protection complète du corps.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Assurer une ventilation appropriée. Porter un équipement de protection individuel.

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

## 6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention : Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Collecter tous les déchets dans des

conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur.

Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

#### 6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

## **SECTION 7: Manutention et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Mesures d'hygiène : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Les Conditions de stockage

récipients ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus à la verticale pour prévenir

les fuites. Protéger du gel.

: 5 - 25 °C Température de stockage

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Aucune donnée disponible.

#### 8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

#### Protection des mains:

Gants imperméables aux produits chimiques

#### Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

#### Protection de la peau et du corps:

Si le contact répété avec la peau est possible, porter des vêtements de protection

#### Protection des voies respiratoires:

Non requise dans les conditions d'emploi normales. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

#### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:





## **SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

#### 99.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique: LiquideApparence: LiquideCouleur: Blanc

Odeur : Caractéristique

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : 4-5

Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible Vitesse d'évaporation relative (éther=1) : Aucune donnée disponible Point de fusion : Aucune donnée disponible Point de congélation : Aucune donnée disponible Point d'ébullition : Aucune donnée disponible Point d'éclair : Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable

Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible Densité relative de la vapeur à 20°C : Aucune donnée disponible

Densité relative : 1,06

Solubilité : Miscible avec l'eau.

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) : Aucune donnée disponible Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible

Viscosité, dynamique : 4500 – 5500 cP Propriétés explosives : Non explosif. Propriétés comburantes : Non oxydant.

Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

#### 9.2. Autres informations

Teneur en COV : 1,1 g/l

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité : Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de

transport.

Stabilité chimique : Stable dans les conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

Conditions à éviter : Ne pas geler.

Matières incompatibles : Aucune donnée disponible.

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales

de stockage et d'emploi.

Temps de durcissement: : Pas d'informations complémentaires disponibles

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

## **SECTION 11: Données toxicologiques**

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale) : Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé
Toxicité aigüe (inhalation) : Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé
pH: 4 - 5
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

pH: 4-5 Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé \\ Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé \\ Cancérogénicité : Non classé \\ Toxicité pour la reproduction : Non classé \\ Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé

(STOT) (expecition unique)

(STOT) (exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(STOT) (exposition répétée)

: Non classé

Danger par aspiration : Non classé

Voies d'exposition possibles : Inhalation. Contact avec la peau et les yeux.

Symptômes/effets après inhalation : Peut irriter les voies respiratoires.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une irritation de la peau, en cas de contact prolongé ou répété.

Symptômes/effets après contact oculaire : Peut provoquer une irritation des yeux.

Symptômes/effets après ingestion : Peut provoquer une irritation du tractus digestif.

## **SECTION 12: Données écologiques**

### 12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Autres effets néfastes

Ozone : Non classé

## **SECTION 13: Données sur l'élimination**

#### 13.1. Méthodes d'élimination

Réglementation régionale sur les déchets : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

Recommandations pour le traitement du : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

produit/emballage

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Indications complémentaires

: Déchet non dangereux. Les récipients vides seront recyclés, réutilisés ou éliminés en suivant les règlements locaux.

## **SECTION 14: Informations relatives au transport**

En conformité avec: TDG / DOT / IMDG / IATA

TDG	DOT	IMDG	IATA
14.1. Numéro ONU			
Non applicable	Non applicable	Non réglementé	Non réglementé
14.2. Désignation officielle pour	le transport		
Non applicable	Non applicable	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le	transport		
Non applicable	Non applicable	Non réglementé	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage			
Non applicable	Non applicable	Non réglementé	Non réglementé
14.5. Dangers pour l'environnem	ent		
Non applicable	Non applicable	Non réglementé	Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires dis	ponibles	•	•

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**TMD** 

Non applicable

DOT

Non applicable

**IMDG** 

Non réglementé

IATA

Non réglementé

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## **SECTION 15: Informations sur la réglementation**

#### 15.1. Directives nationales

## METROPOLITAN SYSTEMS Complete™ (MSC) T&G Wood Flooring Adhesive

Tous les composants répertoriés sur la LIS (Liste intérieure des substances) canadienne

## 15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

## **SECTION 16: Autres informations**

Date d'émission : 20 mai 2025

Fiche de données de sécurité (FDS), Canada

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Ce produit est une marque privée de Metropolitan Hardwood Floors, Inc. Les informations présentées ici sont basées sur une FDS originale préparée le 10 janvier 2020 par le fabricant et sont destinées à décrire le produit uniquement à des fins de santé, de sécurité et d'environnement. Metropolitan Hardwood Floors, Inc. décline expressément toute responsabilité quant à la fiabilité de ces données et ne saurait être interprétée comme une garantie d'une propriété spécifique du produit. Pour plus de détails sur la garantie limitée, consultez metrofloors.com.